

NATURE, TERRES ET FORÊTS

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES ENTREPRENEURS RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°42

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2025

NTF, une voix forte pour les
propriétaires ruraux. PAGE 3

NTF alerte sur les dérives
potentielles du projet de décret
sanitaire forestier. PAGE 4

Non à l'extension des plans de
gestions pour la chasse. PAGE 5

La Ruralité wallonne en action.
Entre défis réglementaires et
innovations de terrain. PAGE 6

Taxation des plus-values.
Réforme fiscale fédérale et fiscalité
des biens ruraux. PAGE 7

Chemins et sentiers.
Ce que vous devez savoir. PAGE 9

L'état du déséquilibre du Bail à
Ferme en Wallonie. PAGE 11

Laurette Mathieu vient renforcer
notre équipe. PAGE 13

Seuils de rentabilité et reprise pour
exploitation personnelle. PAGE 14

Reverdir Givry. Une famille à
l'oeuvre pour le vivant. PAGE 17

Labellisé Wildlife Estates 2025.
Sylva Nova, ou la forêt d'avenir. PAGE 18

Garde Champêtre Particulier.
Un allié précieux pour vos
domaines ruraux. PAGE 19

Les infractions en droit rural.
Quels constats. PAGE 20



Chers Membres,

Depuis le début de cette législature, NTF pousse les dossiers qui comptent pour vous et pour l'entrepreneuriat rural, comme la réforme du bail à ferme (pour rendre à celui-ci son attractivité), la mise en œuvre de la loi européenne sur la restauration de la nature (en impliquant les entrepreneurs ruraux tout en assurant leur liberté de gestion) ou encore le projet de décret sur la santé des forêts (en respectant la propriété privée). À ce titre, notre interlocuteur est évidemment le gouvernement wallon, mais nous avons également voulu rencontrer les Parlementaires et l'Administration lors d'une journée de terrain, début septembre, pour échanger sur ces enjeux importants pour une ruralité dynamique et créatrice de valeur. Ce numéro de Nature, Terres et Forêts vous donne un compte-rendu de cette intéressante rencontre avec nos partenaires publics.

En matière de bail à ferme, NTF a préparé une série de propositions très concrètes que nous sommes prêts à débattre avec le Cabinet de la ministre de l'Agriculture en vue d'une réforme équilibrée et qui devrait permettre de rassurer les propriétaires afin qu'ils retrouvent l'envie de conclure des baux. Ceci est d'autant plus important pour nos campagnes que nombre d'agriculteurs arrivent à l'âge de la pension et qu'une nouvelle génération d'agriculteurs attend avec impatience de pouvoir cultiver de nouvelles terres.

Quant à la loi sur la restauration de la nature, elle est une opportunité pour changer de paradigme sur la manière d'envisager la conservation et la restauration de la nature en Wallonie : plutôt que de dépenser des deniers publics en achat de terres pour les transformer en réserves naturelles et en confier la gestion à des ONG, pourquoi ne pas encourager, motiver et reconnaître le travail des gestionnaires de terrains que sont les propriétaires ruraux ? Nous sommes convaincus que le coût économique sera moindre et que les avantages sociaux et environnementaux seront supérieurs.

Le point commun des feedbacks que nous recevons de nos partenaires publics est : « donnez-nous des chiffres, montrez-nous ce que vous faites ». Notre efficacité à les convaincre passera à l'avenir par plus de données sur nos apports à la Société, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux. Nous en reparlerons dans nos prochaines éditions. En attendant, une magnifique opportunité de montrer le dynamisme de la propriété rurale en région wallonne est le Prix Thierry Speeckaert, qui récompense les projets innovants et durables qui mettent en valeur des propriétés rurales par les jeunes. N'hésitez pas à poser votre candidature et apportez votre pierre à la construction d'une ruralité qui ose investir.

Bonne lecture à tous !

Damien Gregoire,
Président de NTF

SAVE THE DATE

**Remise du prix de la Fondation
Thierry Speeckaert 2025**

26 Mars 2026 (lieu à préciser)

Suivez votre actualité sur les Réseaux

www.facebook.com/NTF.be

www.linkedin.com/company/ntf-proprietaires-ruraux-de-wallonie